

CCPC
Monsieur le Président
Place du Bicentenaire
59710 Pont à Marcq

Service : Aménagement Territorial
Nos références : CD / RL / IM / 2025 - 81
Dossier suivi par : Rénaud Lefebvre
renald.lefebvre@npdc.chambagri.fr
Vos références :
Objet : **PLU Cysoing - Modification simplifiée**

C.C.P.C.
Enregistrement N°

28 JAN. 2025

Pour traitement :

Pour réponse :

Pour Info :

Saint-Laurent-Blangy, mardi 21 janvier 2025

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le dossier de modification de votre PLU et nous vous en remercions.

Notre Etablissement n'a pas de remarque d'ordre agricole à signaler.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président,

Christian DURLIN

Siège social

299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z



**Direction générale adjointe
en charge de la Solidarité Territoriale**

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le 02/06/2025
ID : 059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE

30 JAN. 2025

Pour traitement :

Pour réponse :

Pour Info :

Monsieur Luc FOUTRY

Président

Communauté de Communes Pévèle Carembault

141 rue Nationale

BP63

59710 PONT A MARCQ

Lille, le

27 JAN. 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L153 – 40 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cysoing.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

Après étude de votre dossier, il s'avère que cette procédure ne porte pas atteinte aux prescriptions du Département en matière d'aménagement.

Je vous remercie de me transmettre un dossier dématérialisé relatif à cette procédure quand celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Christophe HERBIN
Directeur Territoires et Transitions

Réf. : N° DTT2025017, Direction Territoires et Transitions, mail : nathalie.fagot@lenord.fr , Tel. : 03.59.73.82.45

lenord.fr

Lille, le **11 FEV. 2025**

Le secrétariat de la commission départementale de
préservation des espaces naturels, agricoles et
forestiers

Affaire suivie par : Nouamane LAHMAR
ddtm-cdpenaf-secretariat@nord.gouv.fr

le président de la commission départementale de
préservation des espaces naturels, agricoles et
forestiers

à

communauté de communes pévèle carembault
hôtel de ville
place du bicentenaire
59 710 Pont à Marcq

Objet : Demande d'avis CDPENAF – modification simplifiée n°1 du PLU de Cysoing

Vous avez sollicité le 22 janvier 2025 l'avis de la commission sur la modification simplifiée citée en
objet, déposée par la communauté de communes pévèle carembault.

L'objet de la procédure consiste à modifier le règlement de l'OAP «Extension Innova'Park », localisée en
zone 1AUe et UE du PLU, afin d'y permettre l'implantation d'établissements scolaires et d'y interdire
l'implantation de commerces.

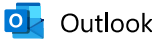
Ces évolutions ne rentrent pas dans le champ de compétence de la commission. Aussi, la commission
ne se prononcera pas sur ce dossier.

La présidente de la commission départementale de
préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers



Anne-Sophie THOUZE

Copie : DDTM 59 / Service territorial centre



RE: PLU Cysoing - Modification simplifiée - Notification des Personnes Publiques Associées (PPA)

À partir de Monique

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie pour cet envoi.

Ce projet ne concernant pas directement la thématique du développement économique, celui-ci n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

Bien cordialement.

Assistante d'Aurélie VERMESSE
Présidente de la CCI Grand Lille
40 place du Théâtre - CS 60359
59020 Lille Cedex

grand-lille.cci.fr

De : Antoine BOUJIN <abo@pevelecarembault.fr>
Envoyé : lundi 13 janvier 2025 16:47
À :

Cc : cysoing@pevelecarembault.fr ; monique@pevelecarembault.fr
Objet : PLU Cysoing - Modification simplifiée - Notification des Personnes Publiques Associées (PPA)

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre pour observations éventuelles le projet de modification simplifiée du PLU de Cysoing.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître, dans un délai maximum d'un mois, à compter de la réception de la présente, vos éventuelles observations sur ce dossier, avant mise à disposition de la population.

Pour ce faire, vous trouverez via le lien suivant les documents relatifs à la modification simplifiée du PLU :

<https://arkadia.pevelecarembault.fr/front/publicLink/publicDownload.jsp?id=6b2d8443-cd03-4561-bf6c-711743716625cfae9131-8a84-4028-83a5-35d5d318c009>

Vous souhaitant bonne réception de ces documents et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement,

Chef de projet PLUi

47 Avenue du Général de Gaulle

59710 Pont-à-Marcq

Tél. : 07 37 11 11 11

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le

ID : 059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE

